



FICHE PRATIQUE

COMMISSION

SANTÉ

Dans le contexte sanitaire connu de tous, et dans une volonté d'accompagnement des clubs, le comité directeur met en place une commission santé ayant pour vocation d'apporter les informations nécessaires aux clubs dans leur quotidien ainsi qu'un soutien dans les situations emmenées à être vécues par les dirigeants des clubs.

Rôle de la commission

La commission santé a plusieurs fonctions :

- Veille informationnelle à destination des clubs
- Mise à disposition de documents types pour les clubs
- Soutien et informations dans les cas rencontrés par les clubs sur les sujets suivants :
 - Covid 19 : Cas décelé, Cas contact, procédure, accompagnement.
 - Blessure joueur/dirigeant : Information, Procédure, accompagnement.

La composition de la commission

- ❖ Eric Lacour : 06 07 53 24 73
- ❖ Patrick Démaret : 06 68 02 95 96
- ❖ Jonathan Blondy : 06 86 07 06 98
- ❖ Jean – Louis Blond : 06 88 00 63 38
- ❖ Docteur Jollis

Une question ?

Pour toute demande, merci de prendre contact avec Eric Lacour en priorité, à défaut un membre de la commission.